

Concours Général de Théologie – Collège des Bernardins
Vingt et deuxième session, année 2021

L'ÉGLISE ET LE MONDE

Épreuve écrite.

Durée de l'épreuve : 4h00

Documents autorisés : la Bible (signets autorisés)

Vous traiterez les deux parties dans l'ordre de votre choix.

Veillez autant que possible à recourir dans vos réponses :

- à l'Écriture Sainte
- à des exemples précis tirés du présent ou du passé de la vie de l'Église.

Première partie : 10 points.

Vous répondrez de façon succincte à **chacune** des questions suivantes.

(Chacune de ces quatre questions compte pour 2,5 points)

1. Pourquoi les chrétiens peuvent-ils manger de tout ?
2. Quelle est la mission propre des laïcs ?
3. Comment comprenez-vous l'appel du Pape François demandant à l'Église d'« aller vers les périphéries » ?
4. Un chrétien peut-il refuser d'obéir aux lois de son pays ?

Deuxième partie : 10 points.

Vous traiterez **un seul** sujet, à votre choix, parmi les sujets suivants.

1. Quelles sont selon vous les priorités pour une annonce féconde de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui ?
2. « Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho dans leur cœur. »
Comment justifiez-vous cette affirmation qui figure en tête de la Constitution *Gaudium et Spes* (*L'Église dans le monde de ce temps*, Concile Vatican II) ?
3. En vous appuyant notamment sur le chapitre 17 de l'évangile selon saint Jean pensez-vous qu'« être dans le monde » sans « être du monde » est utopique ? possible ? programmatique pour le chrétien ?

Veillez inscrire clairement le numéro du sujet que vous avez choisi.